

**Conseil Communautaire**  
**Séance du 14 Décembre 2023**

**Délibération N° 2023 12 110 : Développement économique – Concession d'aménagement pour la viabilisation du lotissement intercommunal d'activités « La Prairie » - Compte rendu annuel à la Collectivité 2022**

L'an deux mille vingt-trois, le 14 Décembre à 18 heures trente

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à au siège situé au 1 place Clémenceau | 72500 Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 07/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	29	Pouvoirs	6	Votants	35
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

**Etaient présents :**

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Francis BOUSSION ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIERE ; Mme Sabrina DUCHESNE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick RENARD ; M. Gérard RICHARD ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIER ; M. Philippe WEHRLÉ.

**Absents/Excusés ayant donné procuration :**

Absents/excusés	Pouvoir à
Sylvie CHARTIER	Jérôme LEONARD
Joël TABAREAU	Vincent GRUAU
Pascal MARIE	Martine CRINIERE
Marie-France REYMOND	Jean-Michel CHIQUET
Alain CHEVALLIER	Sylvain BIDIER
Bruno BOULAY	Pascal DUPUIS
Michelle BOUSSARD	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Diégo BORDIER	Excusé

Secrétaire de séance : Agnès VERDIER

Y assistaient :

- Ophélie RONDET – Directrice Générale Adjointe
- Coline BOUFFETEAU – Responsable du pôle Solidarités, Culture, Tourisme, Sport

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 18/12/2023

**M. Le Président expose :**

Une concession d'aménagement a été signée entre la SECOS (devenue aujourd'hui AMENAO) et la Communauté historique de Lucé le 20/09/2006 pour l'aménagement du lotissement intercommunal d'activités de la Prairie situé sur la Commune du Grand-Lucé sur une surface de 43 230 m<sup>2</sup> (lot n°1).

Cette concession a fait l'objet de plusieurs prorogations décidées par avenant afin de permettre la vente des parcelles viabilisées.

Dans le cadre de cette convention, et conformément à ses engagements, il revient au concessionnaire de présenter son rapport annuel 2022, lequel doit ensuite être soumis au conseil communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé pour approbation.

Vu le compte rendu annuel transmis par la SECOS (devenue aujourd'hui AMENAO), tel qu'annexé ;

***Le Conseil Communautaire,  
Après en avoir délibéré,***

1.- **Approuve** le compte rendu annuel 2022 présenté par la SECOS (devenue aujourd'hui AMENAO) et tel que figurant en annexe de la présente ;

2.- **Accepte** le versement pour l'année 2023 de l'appel de fonds d'un montant de 20 000 € au profit de la SECOS (devenue aujourd'hui AMENAO) ;

**Adopté à l'unanimité**

**Le Président  
M. Hervé RONCIERE**

  


**Secrétaire de séance  
Mme Agnès VERDIER**

